



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

---

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

---

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

---

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

## UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

## CONSEIL

## Vingt-septième session ordinaire

Genève, 29 octobre 1993

## PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par le Bureau de l'Union

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour (le présent document)
3. Adoption du compte rendu de la vingt-sixième session ordinaire (document C/26/15 Prov.)
4. Compte rendu du Président sur les travaux des quarante-sixième et quarante-septième sessions du Comité consultatif; adoption, le cas échéant, de recommandations préparées par ce Comité
5. Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union en 1992 (document C/27/2); rapport complémentaire sur les activités durant les neuf premiers mois de 1993 (document C/27/3)
6. Etat d'avancement des travaux du Comité administratif et juridique (document C/27/9)
7. Etat d'avancement des travaux du Comité technique, des Groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (documents C/27/10 et C/27/10 Add.)

---

La session se tiendra au siège de l'UPOV (34, chemin des Colombettes, Genève, Suisse) le vendredi 29 octobre 1993 et s'ouvrira à 9h30.

8. Examen et approbation du programme et du budget de l'Union pour l'exercice biennal 1994-1995 (document C/27/4)
9. Examen et approbation du plan à moyen terme pour les années 1996-1999 (document C/27/11)
10. Désignation d'un vérificateur des comptes (document C/27/12)
11. Calendrier des réunions pour 1994 (document C/27/8)
12. Election du nouveau Président :
  - a. du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles
  - b. du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur
  - c. du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières
  - d. du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers
  - e. du Groupe de travail technique sur les plantes potagères
  - f. du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN
13. Situation dans les domaines législatif, administratif et technique :
  - a. Rapports des représentants des Etats (Etats membres et Etats observateurs) et des organisations intergouvernementales (document C/27/13)
  - b. Renseignements réunis par le Bureau de l'Union sur la situation de la protection dans les Etats membres et de la coopération entre ces Etats (documents C/27/5, C/27/6 et C/27/7)
14. Adoption d'un document reflétant les décisions adoptées en session (le projet de compte rendu de la session sera soumis pour adoption à la prochaine session du Conseil)
15. Clôture de la session

[Fin du document]